



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du  
conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 27 septembre 2017, à 8 h  
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

---

**PRÉSENCES :**

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement  
Mme Andrée Hénault, Conseiller de la ville  
M. Paul-Yvon Perron, Conseiller d'arrondissement  
Mme Michelle Di Genova Zammit, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement.

**ABSENCES :**

M. Gilles Beaudry, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Louise Goudreault, Directrice d'arrondissement  
Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

---

**Période de questions du public**

La période de questions du public débute à 08 h 01, mais aucune question n'est posée.

10.01

---

**Période de questions des membres du conseil**

La période de questions du public débute à 8 h 01, mais aucune question n'est posée.

10.02

---

**CA17 12208**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil  
d'arrondissement du 27 septembre 2017, à 8 h**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Anjou du 27 septembre 2017, à 8 h, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

10.03

---

### **CA17 12209**

**Autoriser, en vertu de l'article 6), l) de l'Annexe D du Règlement numéro RCA 4-31, le prêt de l'autobus municipal, à titre gratuit, à trois regroupements de garderies en milieu familial, pour une sortie éducative**

ATTENDU QUE les garderies en milieu familial desservant la communauté angevine se sont regroupées afin d'organiser et d'offrir des sorties éducatives aux enfants;

ATTENDU QU'il est de la mission même de l'arrondissement de les soutenir dans leurs démarches et activités tant que les équipements et les salles municipaux soient disponibles;

ATTENDU QUE ce soutien contribue à une meilleure qualité de vie, et une meilleure intégration, des enfants d'Anjou;

Il est proposé par Paul-Yvon Perron

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser, en vertu de l'article 6), l) de l'Annexe D du Règlement numéro RCA 4-31 modifiant le Règlement concernant la tarification de certains biens, services ou activités de l'arrondissement d'Anjou (RCA 4-11), le prêt de l'autobus municipal, à titre gratuit, aux trois regroupements de garderies en milieu familial suivants, pour une sortie éducative :

- Regroupement des garderies en milieu familial du Haut-Anjou;
- regroupement des garderies en milieu familial du secteur sud-est d'Anjou; et
- regroupement des garderies en milieu familial du secteur sud de l'hôtel de ville d'Anjou.

ADOPTÉE

40.01 1170556010

---

### **CA17 12 210**

**Levée de la séance extraordinaire du 27 septembre 2017**

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Paul-Yvon Perron

et unanimement résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit levée à 08 h 02.

ADOPTÉE

70.01

---

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

---

Luis Miranda  
Maire d'arrondissement

---

Jennifer Poirier  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le  
3 octobre 2017.